

CONSEIL D'ADMINISTRATION ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE N°8 DU 10 SEPTEMBRE 2025, À 12 H 30 VIA LA PLATEFORME TEAMS

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. PROCÈS-VERBAL
5. PÉRIODE DE QUESTIONS – PUBLIC PRÉSENT
6. DOSSIERS DIRECTION GÉNÉRALE
7. CORRESPONDANCE
8. FINANCES
9. INFRASTRUCTURES
 - 9.1 LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET)
 - 9.2 LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE (LES)
 - 9.3 GESTION DES EAUX DE LIXIVIATION
 - 9.3.1 Adjudication de l'appel d'offres public 2025-06 – Modification du système de traitement des lixiviats au lieu d'enfouissement technique de Valoris à Bury**
 - 9.4 CENTRE DE TRI MULTIMATIÈRES
 - 9.5 CENTRE DE TRANSFERT SHERBROOKE
 - 9.6 GESTION DES BIOGAZ
 - 9.7 GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ORGANIQUES (MRO)
 - 9.8 PARC ÉCO-INDUSTRIEL
 - 9.9 SITE DE BURY
10. RÈGLEMENTS
11. DEMANDES DES DÉLÉGUÉS
12. AFFAIRES NOUVELLES
13. LEVÉE DE L'ATELIER

PROCHAINE ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Mercredi le 24 septembre 2025 à 12h30 (atelier) / 14h30 (conseil d'administration)

RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS ET DE SHERBROOKE

AVIS DE CONVOCATION

Le 8 septembre 2025,

Madame Christelle Lefèvre, déléguée
Ville de Sherbrooke

Madame, Catherine Boileau, déléguée
Ville de Sherbrooke

Monsieur Claude Charron, délégué
Ville de Sherbrooke

Madame Hélène Dauphinais, déléguée substitut
Ville de Sherbrooke

Monsieur Robert Roy, délégué
MRC du Haut-Saint-François

Monsieur Denis Savage, délégué
MRC du Haut-Saint-François

Madame Nathalie Bresse, déléguée
MRC du Haut-Saint-François

Monsieur Eugène Gagné, délégué substitut
MRC du Haut-Saint-François

Madame, Monsieur,

J’ai le plaisir de vous convoquer à une assemblée du conseil d’administration de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke.

Cette assemblée aura lieu **le mercredi 10 septembre 2025 à 12h00** via la plateforme TEAMS. L’ordre du jour et les documents pertinents sont joints à la présente.

Veuillez agréer l’expression de mes sentiments distingués.

Christelle Lefèvre
Présidente du conseil d’administration

Objet : Adjudication de l’appel d’offres public 2025-06 – Modification du système de traitement des lixiviats au lieu d’enfouissement technique de Valoris à Bury
Mise en contexte Par l’agrandissement de son site d’enfouissement, il devient requis pour Valoris de mettre à niveau son système de traitement des lixiviats, pour être en mesure de traiter le volume supplémentaire de lixiviat généré par l’ajout de nouvelles cellules d’enfouissement et d’améliorer la qualité de l’effluent final. La condition °6 du décret d’agrandissement de Valoris (°627-2022, 30 mars 2022) mentionne que : « <i>Le système de traitement doit être conçu, exploité et amélioré de façon à ce que les eaux rejetées à l’environnement s’approchent le plus possible, pour les paramètres visés, de la valeur des objectifs environnementaux de rejet établis par le ministre de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques</i> ». La mise à jour du système de traitement actuel permettra de répondre à cette condition. Les plans et devis pour la mise à niveau du traitement des lixiviats ont été réalisés par la firme d’ingénierie Stantec, selon la résolution 2022-10-07-1096. À la suite de la publication d’un appel d’offres public pour les travaux de fermeture, Valoris a reçu quatre (4) soumissions, soient (prix avant taxes) : Construction Longer Inc. = 12 759 169,34 \$ Construction Deric Inc. = 12 786 000,00 \$ Allen Entrepreneur Général Inc.= 13 180 000,00 \$ T.G.C. Inc. = 13 827 000,00 \$ Analyse À la suite de l’analyse des soumissions par Valoris et par Stantec, la soumission la plus basse, soit celle de Construction Longer Inc., a été jugé conforme. Valoris recommande alors d’octroyer le mandat à l’entreprise Construction Longer Inc.
Impact financier ☐ aucune implication financière : ☒ Prévu au budget : travaux prévus au règlement d’emprunt no. 25-1 ☐ Non prévu au budget :
Recommandation CONSIDÉRANT QUE Valoris doit procéder à la mise à niveau de son système de traitement des lixiviats; CONSIDÉRANT QUE l’appel d’offres public no 2025-06 pour la modification du système de traitement des lixiviats au lieu d’enfouissement technique a permis de recevoir quatre (4) soumissions; CONSIDÉRANT QUE la soumission de Construction Longer Inc. est la plus basse soumission jugée conforme; IL EST RÉSOLU QUE Valoris adjuge le contrat découlant de l’appel d’offres no 2025-06 <i>Modification du système de traitement des lixiviats au lieu d’enfouissement technique de Valoris à Bury</i> à Construction Longer Inc. pour un montant de 12 759 169,34 \$ (avant taxes), selon les montants soumissionnés conformément aux documents contractuels conservés aux archives de la Régie.

Préparé par : Joey Labranche, chargé de projets

Approuvé par : Jean-Jacques Caron, directeur général et secrétaire trésorier

Date : 5 septembre 2025